



commission des jeunes  
du canton de vaud

Commission de jeunes  
du Canton de Vaud  
Direction générale de l'enfance  
et de la jeunesse  
Avenue de Longemalle 1  
1020 Renens

**Par Courriel**

A l'att- de Monsieur Vassilis Venizelos,  
Conseiller d'Etat

Renens, le 18 juin 2026

**Prise de position de la Commission de jeunes du Canton de Vaud sur la prostitution des mineur·e·s dans le Canton de Vaud.**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

En application de l'art. 9 al.1 let. c de la Loi sur la promotion et le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ), la Commission de jeunes du Canton de Vaud (ci-après : CdJ-Vaud) vous fait parvenir ses préoccupations concernant le phénomène de prostitution des mineur·e·s dans le canton de Vaud.

Tout d'abord, la CdJ-Vaud constate l'absence de données officielles exhaustives permettant d'évaluer l'ampleur de la prostitution des mineur·e·s sur le territoire cantonal. Ce manque d'informations limite la compréhension du phénomène et complique l'élaboration de mesures de prévention et de protection adaptées. La CdJ-Vaud estime dès lors nécessaire de renforcer les connaissances sur cette problématique. Une meilleure documentation du phénomène permettrait d'identifier les réalités vécues par les jeunes concerné·e·s, de suivre l'évolution de la situation et d'orienter les politiques publiques sur la base d'éléments factuels.

La prévention constitue un levier essentiel pour réduire les risques liés à la prostitution des mineur·e·s. La CdJ-Vaud préconise le renforcement des actions de sensibilisation destinées aux jeunes notamment par le biais des cours d'éducation sexuelle et à la vie affective et relationnelle. Ces espaces permettent d'aborder les questions liées au consentement, aux rapports de pouvoir, à l'exploitation sexuelle et aux conséquences de certaines pratiques. La CdJ-Vaud estime également important que la thématique de la prostitution des mineur·e·s puisse être nommée et traitée de manière explicite dans les dispositifs de prévention afin de favoriser une meilleure compréhension du phénomène et de ses enjeux par les élèves.

Par ailleurs, les outils numériques et les réseaux sociaux occupent aujourd'hui une place importante dans la vie des jeunes et peuvent constituer des vecteurs de mise en contact, de

sollicitation ou d'exploitation sexuelle. Les comportements à risque, tels que la vente ou le partage de photographies et de vidéos à caractère sexuel contre rémunération, doivent être intégrés aux actions de prévention. La CdJ-Vaud appelle à renforcer la sensibilisation des jeunes aux conséquences juridiques, psychologiques et sociales de ces pratiques. Elle soutient également le développement de mécanismes de protection plus efficaces sur les plateformes numériques, ainsi qu'une réflexion sur l'adaptation du cadre légal afin de mieux prévenir l'exploitation des mineur·e·s en ligne et de responsabiliser les acteurs du numérique.

La CdJ-Vaud considère que les professionnel·le·s travaillant au contact des jeunes doivent être outillés pour accompagner les situations de prostitution des mineur·e·s et les formes d'exploitation sexuelle. Ainsi, renforcer leurs compétences dans ce domaine permettrait d'identifier plus précocement les situations à risque, de repérer les signaux d'alerte et d'orienter les jeunes vers les dispositifs de soutien appropriés. Cela contribuerait également à améliorer l'accompagnement des jeunes concerné·e·s, en leur offrant une prise en charge adaptée à leurs besoins et à leur situation.

En vous remerciant par avance pour l'attention portée à notre prise de position, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, en l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom de la Commission de jeunes du Canton de Vaud :



**Rayan Meldan**

Président de la Commission  
de jeunes du Canton de Vaud



**Martin Skinner**

Président du Groupe de travail

**En copie à :**

- Manon Schick, Directrice générale, Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
- Frédéric Cerchia, Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, UNEPS
- Carole Guignet, Adjointe, responsable du Pôle Participation, UNEPS